

une pierre. Aussi, comme il importe pour la grande culture, se prêteraient-elles parfaitement au travail de charrues polysoes ou à vapeur, facilité, d'ailleurs, par l'ameublissement naturel du sol. C'est vainement aussi que l'on y chercherait une mauvaise herbe, car ces terres, depuis leur récent défrichement, ont été cultivées avec un soin rare. Les pièces sont rationnellement distribuées et solidement clôturées. L'entourage de la rivière, du lac et des bas-fonds séparant les parties A et B facilite singulièrement, sur celles-ci, le drainage des terres et l'abreuvement des animaux.

**BÂTIMENTS, ANIMAUX, INSTRUMENTS:**— Les bâtiments du domaine antérieurs à 1905, encore utilisés, sont d'importance secondaire. Depuis lors on a édifié: sur la ferme A, une maison, une grange-étable, une remise; sur les lots B, une maison, une grange. On s'est attaché, dans l'exécution de ces constructions nouvelles, à réaliser les meilleures conditions possibles pour la durabilité et le service.

(a). La maison de ferme comprend: au premier étage, une salle commune de 24 pieds par 26, un bureau et trois chambres à coucher; au second étage, un dortoir de 24 pieds par 26, une chambre à coucher et un grenier; elle est munie, en outre, d'une salle de bains, d'une laiterie et d'une cave. Elle est amplement garnie comme literie, meubles, poêles, ustensiles de cuisine et de toilette, etc.

(b). Le bâtiment désigné sous le nom de grange-étable mesure 150 pieds de longueur, 40 de largeur et 16 de hauteur de mur. Il est divisé en deux moitiés, constituant respectivement grange et étable. Cette contiguïté de la grange et de l'étable est nécessaire, pour le transport journalier de la paille de l'une à l'autre, dans une région où il y a lieu de viser à l'économie de main d'œuvre et où les hivers sont neigeux et longs.

La moitié du bâtiment aménagée pour les animaux comprend trois étages: cave à fumier, étable proprement dite, fenil. Les quatre épais murs de pierre de la cave forment un solage des plus forts. On y a revêtu le sol de béton pour prévenir les pertes, par infiltration, de principes fertilisants. L'établissement de cette cave a été facilité par une légère déclivité de terrain: l'étable, à celle de ses extrémités qui est contiguë à la grange, est de niveau avec le bord de la butte et du dehors on y accède de plein pied,